

**ASSEMBLEE LEGISLATIVE
DE TRANSITION**

**COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE, DE
L'ACTION SOCIALE
ET HUMANITAIRE (CGSASH)**

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°050 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N° 2022-011/PRES-TRANS DU 19 SEPTEMBRE 2022 PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD DE FINANCEMENT COMPOSE DU CREDIT N°7181-BF ET DU DON N°E100-BF, SIGNE LE 30 JUIN 2022 A OUAGADOUGOU, ENTRE LE BURKINA FASO ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA), POUR LE FINANCEMENT DU PROJET D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE/FINANCEMENT ADDITIONNEL (PUDTR)

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député **Abdoulaye SAWADOGO**, rapporteur.

Juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vendredi 28 juillet, **de 15 heures 35 minutes à 16 heures 00 minutes**, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de du député **SOME Yiompouén Aimé**, Vice-président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant ratification de l'Ordonnance n°2022-011/PRES-TRANS du 19 septembre 2022 portant autorisation de ratification de l'accord de financement composé du Crédit n°7181-BF et du Don n°E100-BF, signé le 30 juin 2022 à Ouagadougou, entre le Burkina Faso et l'Association Internationale de Développement (IDA), pour le financement du Projet d'Urgence de Développement territorial et de Résilience/Financement additionnel (PUDTR).

Auparavant, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), saisie pour avis, a désigné le député Abdoulaye SAWADOGO pour participer aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés, les jeudi 20 et 27 juillet 2023, sous la présidence des députés Moussa NOMBO et Drissa SANOGO, respectivement Président et Vice-président de ladite Commission.

En prélude aux travaux de la COMFIB, la CGSASH a organisé, le mercredi 19 juillet 2023 de 15 heures 58 minutes à 17 heures 05 minutes, une séance d'appropriation du contenu du projet de loi. Cette séance a permis aux députés de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement lors de son audition par la COMFIB.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CGSASH a porté sur les points suivants :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le député rapporteur a présenté le compte-rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1- Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par madame Fatoumata BAKO/TRAORE, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective, chargée du Budget, assistée de ses collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour des points suivants :

- objectifs, zones d'intervention et bénéficiaires du projet ;
- description technique du projet ;
- coût du projet et caractéristiques du financement.

Ces différents points ont été intégralement développés dans le rapport de la COMFIB, saisie au fond.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations auxquelles des éléments de réponse leur ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, celles en lien avec les attributions de la CGSASH portaient sur:

- le montant exact du projet de financement additionnel ;
- à la date de démarrage effectif du projet ;

- aux communes bénéficiaires avant, pendant et après la négociation du financement ;
- aux actions préventives et de gestion des violences basées sur le genre (VBG) dans les zones cibles du projet ;
- aux prestations prévues au profit des victimes de VBG.

Les réponses relatives à ces préoccupations figurent dans le rapport de la Commission saisie au fond.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la Commission des finances et du budget fait par le député rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la CGSASH.

Au terme de ces échanges, la CGSASH estime que la ratification de l'ordonnance contribuera :

- à l'amélioration de l'accès inclusif des communautés, y compris les personnes déplacées internes, aux infrastructures, aux services sociaux essentiels et à l'alimentation ;
- à la réduction des effets de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones les plus exposées ;
- à l'amélioration des conditions de vie des ménages vulnérables y compris les déplacés internes des communes prioritaires des zones d'intervention du projet ;
- à l'amélioration des services socio-économiques de base à travers la construction/réhabilitation d'infrastructures ;
- au renforcement des moyens de subsistance des populations, y compris les personnes déplacées internes, à travers le petit commerce et les petites et moyennes entreprises.

Par conséquent, la CGSASH émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 31 juillet 2023

Le Vice-président



SOME Yiompouén Aimé

Le Rapporteur



Abdoulaye SAWADOGO

DEPUTES PRESENTS

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président
3.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	1 ^{ère} Secrétaire
4.	SAWADOGO Abdoulaye	2 ^{ème} Secrétaire
5.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
6.	BALBONE Boubacar	Membre
7.	BARRY Moctar Sidiki	Membre
8.	KY Drissa	Membre
9.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
10.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre
11.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre

DEPUTES ABSENTS

N°	Nom et Prénoms	Absents	Absents excusés
1.	TINDANO Yentéma Arnaud		x

PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	BARO Mamadou	Conseiller technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
3.	DIRA Yacouba	Agent de suivi des travaux de commissions
4.	KONE/TARPIDIGA Diane Silvie	Agent de suivi des travaux de commissions
5.	KERE/NIKIEMA Bibeta	Agent de suivi des travaux de commissions
6.	BATIONO Larissa	Secrétaire